



“Le matelas démocratique s’amincit quand le halo de la pauvreté grandit. Alors, oui, la tentation des extrêmes surgit.”

BELGA

En chiffres

Le taux de pauvreté

En France, une personne est dite “pauvre” quand son revenu se situe sous le seuil des 60 % du revenu médian. Cela correspond à 1 026 € pour une personne seule, et à 2 155 € pour un couple avec deux enfants. Près de 9 millions de Français, soit 14 % de la population, intègrent cette catégorie, précise Véronique Fayet.

En Belgique, différents indices existent pour calculer la pauvreté. L'Iweps (l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique) indiquait qu'en 2017, 21,8 % de la population wallonne vivait dans un ménage dont le revenu net était inférieur au seuil de pauvreté (60 % d'un revenu médian national). Concrètement donc, environ un cinquième de la population wallonne vit dans un ménage ne disposant pas d'un revenu de 1 187 € net par mois pour un isolé, ou de 2 493 € pour un ménage avec deux enfants.

Une initiative

Les territoires “zéro chômeur de longue durée”

Réinvestissements. Dans plusieurs dizaines de territoires français, le président Macron a lancé l'initiative “zéro chômeur de longue durée”, sous l'impulsion de l'ONG ATD Quart Monde. L'objectif est de “*permettre aux gens de retrouver par le travail leur dignité et une place dans la société*”, en rédigeant un dispositif légal qui permet notamment d'investir l'argent dédié au chômage dans la création d'entreprises “à but d'emploi”. Plus d'informations sont disponibles sur le site : www.tzclld.fr